

PRÉAVIS DU COMITÉ DE DIRECTION N°38 – 2014

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU DISTRICT DE NYON

Contribution de CHF 95'625.- pour la participation 2014 aux études et au fonctionnement du Projet d'agglomération du Grand Genève

Responsables : Gérald Cretegny, Jean-Noël Goël, Daniel Rossellat

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Le présent préavis concerne le financement régional du Grand Genève, agglomération franco-valdo-genevoise, pour l'année 2014. Chaque année, les partenaires vaudois, Régionyon et le Canton de Vaud, participent au budget d'ensemble du Grand Genève pour les études, et depuis 2013 pour le fonctionnement de la nouvelle gouvernance d'agglomération (Groupement local de coopération transfrontalière – GLCT). Pour mémoire, les statuts du GLCT ont été approuvés par Régionyon en 2012.

2. Une participation à l'agglomération du Grand Genève qui porte ses fruits

L'année 2014 est une année marquée par la conclusion de l'évaluation du projet d'agglomération 2^{ème} génération par la Confédération qui, pour le district de Nyon, permet le cofinancement de 9 mesures dans le calendrier A (2015-2018), à hauteur de 40% du coût total annoncé, soit environ 35 millions de cofinancement. Un accord sur les prestations devra être signé par les partenaires d'ici la fin 2014. Ce résultat significatif nous conforte dans l'intérêt de participer à cette dynamique d'agglomération du Grand Genève dont les effets structurants commencent à se faire sentir. Il s'agira bien entendu de se mobiliser afin que les projets se réalisent dans les communes concernées et que les financements complémentaires des communes, de la région et du canton se concrétisent.

Les perspectives de soutiens fédéraux se précisent. En effet, la consultation fédérale en cours sur le fonds FORTA (Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération) permet, si le projet de loi aboutit, d'envisager de pérenniser le fonds d'infrastructure d'agglomération, puisque cette dimension est intégrée au fond FORTA.

3. Le budget 2014

Le budget général et le programme d'études ont été approuvés par les partenaires lors de l'assemblée du GLCT du 29 novembre 2013. Les partenaires procèdent ensuite à leurs démarches spécifiques de mise à disposition des fonds selon leurs modalités propres.

Le budget GLCT est calculé au prorata du poids de population. Pour les études, la clé de répartition est un peu plus souple. Le Canton de Genève étant au cœur du dispositif, il assume plus de charges.

Budget général 2014

	France	Genève	Vaud	Total
GLCT	170'000	216'750	38'250	425'000
	40%	51%	9%	
Etudes & communication	711'500	1'183'250	153'000	2'047'000
	28%	65%	7%	

Le budget du GLCT se monte à CHF **425'000.-**. Il comprend :

- CHF 200'000.- pour un poste de Secrétaire général chargé des tâches administratives et de la gestion des assemblées, bureaux, comités techniques, séances d'équipe, etc., et du lien entre les organes techniques, politiques et de la société civile.
- CHF 162'500.- pour le fonctionnement du Forum d'agglomération (instance de concertation de la société civile), du séminaire d'agglomération et des Assises transfrontalières (rencontre des élus des différents territoires), etc.
- CHF 62'500.- pour les frais administratifs et un mandat d'expert-comptable.

Le budget pour les études se monte à CHF **2'047'000.-**. Il comprend :

- CHF 890'500 pour les études générales d'agglomération, mobilités, économie, etc.,
- CHF 450'000 pour les PACA (périmètre d'aménagement coordonné d'agglomération, pour notre région le PACA Genève-Rolle),
- CHF 706'500 pour les frais engendrés par la communication, le monitoring et le développement d'outils d'information sur le territoire et le pilotage.

Cette année le budget pour les études reflète la volonté de travailler sur des actions concrètes dans les domaines de la mobilité (stratégie P+R et déplacements doux), de l'environnement et du paysage, de l'énergie/climat, des corridors et du logement (observatoire de la construction de logement notamment). Les dimensions communication et monitoring sont aussi très présentes, par exemple le site Geoagglomération s'enrichit de nouvelles fonctionnalités d'observation du territoire transfrontalier. Le travail au plus près des nécessités des territoires se poursuit aussi dans les PACA (périmètre d'aménagement concerté d'agglomération), notamment pour le PACA Genève-Rolle.

Budget partenaires vaudois

Le budget des partenaires vaudois est assumé à part égale entre Région et Canton.

	Partenaires vaudois	Canton de Vaud	Conseil régional
GLCT	38'250	19'125	19'125
Etudes générales /Pilotage	103'000	51'500	51'500
Logement/Monitoring	13'000	6'500	6'500
Mobilité/P+R	25'000	12'500	12'500
Bilan PA1 et PA2	5'000	2'500	2'500
Communication	60'000	30'000	30'000
PACA Ge-Rolle	50'000	25'000	25'000
Coordination développements Nyon et Gland	20'000	10'000	10'000
Mobilité douce trois projets	30'000	15'000	15'000
TOTAL CHF	191'250	95'625	95'625

Pour le **GLCT**, la **part vaudoise de CHF 38'250.-** est versée et gérée directement par le GLCT qui dispose désormais d'un compte et d'un fonctionnement propre, administré par la présidence, le Secrétaire général et les chefs de projet.

Pour les **études générales et le pilotage**, la **part vaudoise de CHF 103'000.-** est versée à Genève et à la France qui pilotent les études générales et la communication.

Ces montants participent au cofinancement :

- du monitoring annuel de la production de logements du Grand Genève,
- de la stratégie générale des P+R du Grand Genève (l'étude régionale en cours est coordonnée avec la dimension d'agglomération),
- de l'établissement d'un bilan des projets d'agglomération 1 et 2,
- et d'une participation aux frais de communication.

Pour le **PACA Genève–Rolle**, les **fonds sont gérés directement par Régionyon**. La part vaudoise de CHF 50'000.- concerne :

- une approche concertée des développements et des infrastructures des intercommunalités Nyon-Eysins-Prangins et Gland-Vich, destinées à recevoir la majeure partie de la future croissance et reconnues ensemble comme une « agglomération régionale » dans le cadre du Grand Genève,
- l'accompagnement de projets de mobilité douce, notamment du côté de Rolle, entre Nyon et Gland et entre Divonne et Nyon.

4. Conclusion

La poursuite de la dynamique insufflée aux territoires organisés au sein du projet d'agglomération est importante à plus d'un titre, elle génère des retombées financières mais aussi et surtout une planification plus cohérente des thématiques destinées à améliorer le cadre de vie de ce bassin de population au destin très imbriqué.

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal du district de Nyon

- | | |
|---------|--|
| vu | le préavis du comité de direction N°38-2014 relatif à une demande de crédit de CHF 95'625.- |
| ouï | le rapport de la commission ad'hoc, |
| ouï | le rapport de la commission gestion & finances, |
| attendu | que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour, |
| décide | d'accorder le crédit de CHF 95'625.- en faveur du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois, |
| | d'imputer le montant total de CHF 95'625.- sur le compte d'investissement, ce montant sera amorti en 5 années. |

Ainsi délibéré par le Comité de direction dans sa séance du 1^{er} mai 2014, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal du district de Nyon.

AU NOM DU COMITÉ DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire

Gérald Cretegny

Patrick Freudiger